

Bonjour chers parents !

Nous sommes déjà à la mi-année, le temps file à vive allure. Afin de bien continuer ce que nous avons amorcé, nous vous faisons parvenir les dernières nouvelles de notre école.

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

### Journées pédagogiques

Les enfants auront congé lors des journées pédagogiques du **jeudi 13 février** et du **vendredi 14 février**. Le service de garde sera ouvert selon les heures habituelles pour les élèves inscrits.

### Absences - Mozaïk Portail Parents – Nouveauté!

Vous pouvez maintenant aviser l'école de l'absence de votre enfant via le [Mozaïk Portail Parents](#) ou via l'application [mParent](#) (doit être téléchargée au préalable sur votre cellulaire).



Voici un lien vers le guide destiné aux parents : [Absences Mozaïk Portail Parents](#).

Nous vous demandons d'aviser l'école EN TOUT TEMPS, de toute absence ou tout retard de votre enfant, et ce, avant 8h10 le matin.

Si vous êtes dans l'impossibilité de le faire via le Mozaïk Portail Parents ou l'application mParent, vous pouvez laisser le message sur la boîte vocale (450-645-2352 option 5) en précisant le nom de l'enfant, son groupe ainsi que le motif de l'absence.

Si votre enfant fréquente le service de garde, il est aussi important d'aviser le service de garde (450-645-2352 option 6).

### Semaine des enseignantes et enseignants

La 31<sup>e</sup> édition de la Semaine des enseignantes et des enseignants se tiendra du **2 au 8 février 2025**. Nous vous encourageons vous et votre enfant à démontrer, à votre façon, votre appréciation à son titulaire ou ses enseignants-spécialistes-orthopédagogues.



### Relâche scolaire



**Du 3 au 7 mars 2025**, les élèves du préscolaire et du primaire seront en congé. Le service de garde sera fermé durant cette semaine. Nous reverrons les élèves le **lundi 10 mars 2025** aux heures régulières.

### Période officielle d'inscription 2025-2026 : du 3 au 14 février 2025

La période officielle pour inscrire un enfant à l'éducation préscolaire (maternelle), inscrire un nouvel élève ou réinscrire un élève dans l'une des écoles primaires ou secondaires du Centre de services scolaire des Patriotes aura lieu **du 3 au 14 février 2025**.

**IMPORTANT** : D'autres informations concernant l'inscription pour l'année 2025-2026 sont disponibles sur le site de l'[Admission et inscription - Centre de services scolaire des Patriotes](#).



## → Première inscription d'un élève

L'admission des élèves pour l'année scolaire 2025-2026 se fait directement en ligne via le [Mozaiik Portail Parents](#). Le parent doit se créer un compte (ou utiliser un compte existant si vous avez des enfants qui fréquentent déjà le CSSP ou si vous avez un compte Mozaiik dans un autre centre de services scolaire), et ajouter l'enfant à votre compte pour procéder à son admission.

Les documents ci-dessous devront être téléversés dans Mozaiik :

- \* le certificat de naissance original de l'enfant;
- \* le document d'immigration pour l'enfant né à l'extérieur du Canada;
- \* une preuve de résidence d'un organisme public (le permis de conduire et le bail ne sont pas acceptés) ;
- \* le formulaire «Détermination de l'adresse principale en cas de garde partagée».

## → Réinscription à l'école primaire et au secondaire

La réinscription en ligne s'applique aux élèves qui fréquentent présentement l'éducation préscolaire 4 ans ou 5 ans, ainsi qu'à ceux du primaire et du secondaire

### Réinscription au primaire

La fiche d'inscription sera disponible à partir de la page d'accueil du [Mozaiik Portail Parents](#), sous l'onglet « **Inscription** », à compter du 3 février 2025. Vous aurez **du 3 février 8 h au 14 février 16 h** pour la remplir et la transmettre en ligne. Un [guide de réinscription à l'école](#) est disponible.

### Inscription au secondaire

La fiche d'inscription sera disponible à partir de la page d'accueil du [Mozaiik Portail Parents](#) à compter du 3 février 2025. Vous aurez **du 3 février 8 h au 14 février 16 h** pour la remplir, **de même que pour confirmer le choix de cours de votre enfant.**

Seul le parent (ou les parents) associé à l'adresse principale de l'élève est autorisé à remplir le formulaire de réinscription dans Mozaiik Portail Parents.

Vous devez vous assurer que l'adresse courriel que vous utilisez pour vous inscrire au Mozaiik Portail Parents est exactement la même que celle qui figure sur les documents que vous nous avez transmis. Si vous ne connaissez pas votre mot de passe, veuillez cliquer sur le bouton « Mot de passe oublié ». Si vous avez des questions en lien avec le formulaire électronique, vous êtes invités à communiquer avec le secrétariat de l'école.

### Inscription au service de garde

L'inscription au service de garde doit se faire via [Mozaiik Portail Parents](#) du 17 au 25 mars 2025. Toute l'information est disponible à cet endroit : [Inscription au service de garde et au service aux dîneurs pour l'année scolaire 2025-2026 | Centre de services scolaire des Patriotes](#)

## CE QUI SE PASSE À L'ÉCOLE

### Journées de la persévérance scolaire



**Du 10 au 14 février 2025**, nous vous donnons rendez-vous pour la 20<sup>e</sup> édition des Journées de la persévérance scolaire. Nous partageons tous l'importance de les promouvoir sur une base régulière, mais également d'y accorder une attention et une importance particulière durant cette semaine.

Afin de souligner cette semaine, nous souhaitons entreprendre une démarche afin de souligner la persévérance de nos élèves, vos enfants. Encourageons nos élèves à persévérer dans leur cheminement scolaire! Nous souhaitons leur remettre des messages personnalisés de la part de leur famille à l'occasion de cette semaine.



Pour ce faire, vous êtes invités à remplir ce questionnaire dans lequel vous pourrez inscrire **UN message personnalisé** à votre ou vos enfants. (**Important de faire un SEUL message pour chaque enfant de manière séparée en cas de fratries**). Il est important de bien indiquer votre signature à la fin du message!

Les messages seront imprimés et distribués dans la semaine du 10 février à vos enfants. Vous avez jusqu'au **dimanche 9 février minuit** pour le compléter.



Pour envoyer un message, **cliquez ici**  [Je souligne la persévérance scolaire de mon enfant!](#)  
*Vos directions*

### Carnaval d'hiver

Les membres du comité organisateur proposent une programmation dynamique d'activités spéciales durant la semaine du 24 au 28 février 2025. Plusieurs activités extérieures seront offertes afin de permettre la pratique de divers sports d'hiver. L'objectif est de faire découvrir les joies des sports hivernaux.



**\*\*\* Il est recommandé de prévoir une deuxième paire de mitaines et des bas de rechange. \*\*\***

Une des activités prévues, « Fort-Bouchons », vous est présentée ici, car votre enfant devra apporter des items qui demandent un peu de préparation.

#### À apporter pour le mardi 25 février :



1. Une vieille bouteille de plastique remplie d'eau du robinet, bien **FERMÉE**
2. Bloc de glace pour le « Fort-Bouchons », un (ou plus) fabriqué à la maison de la façon suivante :

- 1- Remplir **une boîte de carton** de 2 litres (lait ou jus) d'eau (s'arrêter avant que l'eau n'atteigne le niveau de la partie triangulaire). **SVP, ne pas ajouter de colorant.**
- 2- Placer le carton vertical au congélateur ou à l'extérieur, si la température le permet, pendant 24-48 heures.
- 3- Une fois le bloc gelé, prendre et mettre quelques secondes sous un filet d'eau chaude pour permettre **le démoulage**.
- 4- Ouvrir la partie triangulaire de la boîte, sortir le bloc de glace et vider l'eau excédante.
- 5- Replacer le bloc dans le carton pour le transport ou le remettre au froid en attendant de l'utiliser.



**\*\*\*Le bloc de glace devra être apporté par votre enfant à l'école le mardi 25 février. Il devra le laisser le long du mur près de la porte où l'élève prend son rang le matin. Pour les élèves du service de garde, le bloc devra être déposé à leur arrivée dehors à la porte du service de garde.**



## Tournoi amical de volley-ball

Le jeudi 23 janvier 2025, l'école Du Moulin a eu le plaisir d'organiser un tournoi amical de volley-ball réunissant six équipes. Parmi les participants, on y retrouvait des élèves de 5<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup> année des écoles Aux-Quatre-Vents et du Grand-Chêne venus s'affronter dans une ambiance sportive et conviviale. De plus, certains des joueurs de 6<sup>e</sup> année ont pu vivre une première expérience d'arbitrage. Ce fut une belle occasion de renforcer l'esprit d'équipe, de découvrir de nouvelles compétences et de vivre des moments inoubliables sur le terrain ! Un grand merci à tous les participants pour leur énergie et à l'équipe organisatrice pour avoir rendu cet événement possible. À une prochaine fois !



## CE QUI SE PASSE AU SERVICE DE GARDE

Le relevé 24 pour les frais de garde sera déposé sur le [Mozaiik Portail Parents](#) dans la semaine du 23 février 2025. Vous avez jusqu'au 7 février pour acquitter les frais de 2024 afin que les paiements que vous avez effectués soient sur ce relevé.

Il est important de comprendre que le relevé 24 est déposé sur le Mozaiik Portail Parents du parent « payeur ». Il faut donc s'assurer que le [Mozaiik Portail Parents](#) de chaque parent qui a effectué un ou des paiements pour l'année 2024 soit fonctionnel.

Le 13 février, les élèves s'en vont glisser à St-Jean-de-Matha. Il est prévu que les autobus quittent à 8h15. Il est donc important de déposer votre enfant au service de garde avant 7h45 pour qu'il ait le temps de se préparer adéquatement pour la sortie. Vous pourrez venir récupérer votre enfant à partir de 16h00.



Le 14 février, les élèves vivront des activités à l'école sur le thème : Amour et amitié. Une belle programmation d'activités en rotation est prévue : mandalas fluorescents en préparation à notre bal en blanc, fabrication d'une surprise, bal en blanc, fondue fruitée et activités sportives animées.



Veillez surveiller vos courriels dans la semaine du 10 février, car le sondage « **Forms** » pour la journée pédagogique du 31 mars vous sera envoyé.

**Petit rappel** : vos enfants doivent en tout temps avoir leurs propres ustensiles, même s'ils ont des repas traiteur. La compagnie de traiteur ne fournit pas les ustensiles et le service de garde, soucieux de l'environnement, n'offrira plus d'ustensiles en plastique. Dès le 3 février, chaque éducatrice aura une pochette avec quelques ustensiles réutilisables pour dépanner les élèves. Il est donc important de prendre l'habitude dès aujourd'hui et de mettre un petit contenant dans le sac de votre enfant avec ses ustensiles.



Merci de votre collaboration !

## INFORMATIONS ET RAPPELS IMPORTANTS

### Médicaments

L'administration des médicaments est une mesure exceptionnelle qui pourra être effectuée seulement dans les situations suivantes :



- Lorsqu'il n'y a aucune possibilité de modifier les heures d'administration en dehors des heures de fréquentation, après vérification auprès du médecin ou du pharmacien;
- Lorsqu'il y a impossibilité pour le jeune de retourner chez lui, ou chez toute autre personne désignée par les parents, pendant la journée pour y recevoir sa médication.

Il est **interdit** d'apporter un médicament sans ordonnance à l'école.

Le médicament doit être :

- Prescrit au nom de l'enfant (aucun médicament en vente libre n'est autorisé);
- Préparé par un professionnel de la santé;
- Prêt à être administré sous forme d'unidose (dosette);
- Identifié selon les normes reconnues (l'étiquette doit clairement indiquer le nom de l'enfant, le nom du médicament, sa date d'expiration, sa posologie et la durée du traitement).

Pour plus d'informations, vous référer aux documents suivants (également disponibles sur le site internet de notre école) :

- [Lettre aux parents - Instructions concernant l'administration de médicaments en milieu scolaire](#)
- [Formulaire à compléter - Autorisation d'administration de médicaments prescrits](#)

### Sécurité routière devant l'école



Nous demandons votre collaboration afin de ne pas vous stationner dans le débarcadère des autobus et des berlines. De plus, nous vous prions d'éviter les comportements suivants : virage en U, stationnement dans les zones interdites, etc. Merci d'agir sécuritairement !



### Objets perdus

Afin d'éviter les pertes d'objets ou vêtements, prière d'écrire le nom de votre enfant à l'intérieur de son manteau, salopette, cache-cou, tuque, mitaines, bottes, souliers, boîte à lunch, sac d'école, etc. Plusieurs enfants oublient que certains objets leur appartiennent, le fait d'écrire leur nom aide grandement le personnel de l'école à remettre à qui de droit les vêtements ou objets trouvés.



## Formations « Prêts à rester seuls! » et « Gardiens avertis »

La maison des jeunes de Sainte-Julie offre les formations Prêts à rester seuls! et Gardiens avertis aux jeunes de 9 à 15 ans. Ces formations, chapeautées par la Croix Rouge Canadienne, aident les jeunes à voir une base en premiers soins ainsi qu'à les responsabiliser, entre autres. Des formations seront offertes au cours des prochains mois.

Pour des renseignements supplémentaires ou s'inscrire : <https://www.mdjsaintejulie.com/formations>

### **COURS DE GARDIENS AVERTIS**

Dates à venir :

- Samedi 21 septembre 2024
- Mercredi 23 octobre 2024
- Samedi 23 novembre 2024
- Samedi 18 janvier 2025
- Vendredi 14 février 2025
- Samedi 5 avril 2025
- Samedi 31 mai 2025



**Maison des Jeunes**  
Sainte-Julie inc.

**11 À 15 ANS**  
**60\$**



### **Cours prêts à rester seuls**

Dates à venir

- Vendredi 20 septembre 2024
- Jeudi 21 novembre 2024
- Jeudi 13 février 2025
- Samedi 12 avril 2025
- Samedi 7 juin 2025

**Maison des Jeunes**  
Sainte-Julie inc.

**9 à 13 ans**  
**50\$**

## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Dernière rencontre : 28 janvier 2025

### Nouveau photographe scolaire



Dès l'année 2025-2026, l'école bénéficiera des services du photographe EnfantsClick! pour capturer nos enfants dans leur environnement naturel d'école. Nous tenons à remercier YanImage pour ses services depuis les dernières années.

### Journées de la persévérance scolaire

Les journées de la persévérance scolaire se tiendront du 10 au 14 février. L'école soulignera ces journées en vous proposant chers parents une activité pour souligner la persévérance de vos enfants.

Rappelons-nous que « Derrière chaque accomplissement, il y a de la persévérance » et que chacun de nous représentons un + pour leur persévérance !



### Organisme de participation des parents (OPP)

Un OPP est composé de parents bénévoles qui travaillent ensemble, en collaboration avec l'école, dans le but de soutenir l'équipe-école dans l'atteinte de leurs objectifs. Pour ce faire, il peut organiser différentes activités pour lever des fonds pour un ou des projets qui amélioreront notre école.



À la suite d'un sondage à l'équipe-école, le nouvel OPP de l'école a ciblé quelques besoins pour soutenir l'animation des récréations qui parfois par mauvais temps doivent se passer à l'intérieur de l'école. Un projet est également présentement en réflexion concernant l'extérieur de l'école.

Au cours des prochaines semaines et prochains mois, l'OPP vous proposera de super activités pour nous aider à concrétiser ces projets. Restez à l'affût !

Nous vous souhaitons un bon mois de février.

Les membres de VOTRE CÉ !



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
-------	-------	----------	-------	----------	--------	----------

La période officielle d'inscription pour la prochaine année scolaire a lieu du 3 au 14 février 2025.

La semaine des enseignantes et enseignants a lieu du 2 au 8 février 2025.

3	4	5	6	7	8	9

La période officielle d'inscription pour la prochaine année scolaire a lieu du 3 au 14 février 2025.

Les journées de la persévérance scolaire ont lieu du 10 au 14 février 2025.

10	11	12	13	14	15	16
----	----	----	----	----	----	----

	5 <sup>e</sup> année Théâtre de la Ville de Longueuil		Journée pédagogique (sortie) Glissades St-Jean- De-Matha	Journée pédagogique (à l'école) Thème : Amour et amitié 		
--	---	--	--	---	--	--

17	18	19	20	21	22	23
----	----	----	----	----	----	----

	3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> année Centre des arts Juliette-Lassonde			Préscolaire 4 et 5 ans et AMIS-5 ans Éducazoo		
---	--	--	--	---	--	--

Le carnaval d'hiver a lieu du 24 au 28 février 2025.

24	25	26	27	28		
----	----	----	----	----	--	--

Carnaval d'hiver (école)	Carnaval d'hiver (école)  <b>Fort Bouchons</b>  18h30 Conseil d'établissement	Carnaval d'hiver (école)	Carnaval d'hiver (école)	Carnaval d'hiver (école)		
-----------------------------	--	-----------------------------	-----------------------------	-----------------------------	--	--



Relâche  
du 3 au 7 mars